



Compte-rendu Conseil municipal du 12-02-2026

PRESENT(E)S :

Mmes BOUDRIE Sylvie, CERTAIN Alexandra, CLEDIERE Joëlle, CROUZETTE Simone, NOEL Isabelle.
MM. CHAMBRAS Jean-Luc, LEYRIS Jean-Michel, MANCI Romain, MAZEAUD Georges, ORLIANGES Charles,
RHODES Romuald, SAGE Patrick.

ABSENTS EXCUSES :

Mme POUGET Sabrina, procuration à M FOURCHES Pierre.
Mme MARLINGE Isabelle, procuration à Mme BOUDRIE Sylvie.
Mme VERDEYME Josette, procuration à M SAGE Patrick.
Mme VILLATOUX Cathy, procuration à M LEYRIS Jean-Michel.
M. VILLETTE Gérald, procuration à M MANCI Romain.
M FOURCHES Pierre suite imprévu sur son exploitation.

ABSENT NON EXCUSE :

Mme MOUSNIER Laurence.

SECRETAIRE : CHAMBRAS Jean-Luc

Ouverture du Conseil à 19h05 en présence de Mme Marie BOURDET Directrice des services de la commune.

- 1) Approbation du compte rendu de la séance du 16/12/2025.

Adopté à l'unanimité (16/16).

- 2) **Vote des comptes de gestion :**

M Georges Mazeaud explique que le Service de Gestion Comptable de Tulle n'a pas pu faire l'édition des comptes bien que ceux-ci semblent conformes au vu des différents échanges. Devant cet état de fait il est proposé de **reporter le vote au prochain conseil municipal du 26 Février 2026.**

Pour les points 3 – 4 – 5 Madame le maire assiste à la présentation et aux échanges mais quitte le conseil avant chaque vote.

- 3) **Vote du compte administratif –principal :**

Lecture des comptes par Georges MAZEAUD

CA INVESTISSEMENTS 2025 - MAIRIE

DEPENSES	Budget + DM	Réalisé	RECETTES	Budget +DM	Réalisé
011 Charges à caractère général	490 750,00	490 407,35	013 Atténuation de charges	20 000,00	37 613,15
012 Charges de personnel	971 500,00	947 226,42	70 Produits des services	217 500,00	212 273,61
65 Charges diverses de gestion courante	102 300,00	99 914,39	73 Impôts et taxes	1 153 500,00	1 151 779,89
66 Charges financières	115 000,00	111 389,30	74 Dotations et participations	538 300,00	548 920,50
67 Charges exceptionnelles	1 500,00	-	75 Autres produits de gestion	45 500,00	30 432,64
68 Dotation aux provisions	4 000,00	4 000,00	77 Produits exceptionnels	1 000,00	70,66
68 (042) Dotations aux amortissements	92 000,00	91 770,80			
			Virement SI travaux régie	6 000,00	2 752,82
040 Virement SF	204 750,00				
TOTAL	1 981 800,00	1 744 708,26	TOTAL	1 981 800,00	1 983 843,27
	Excédent:	239 135,01			
	Total	1 983 843,27			

Capacité d'Autofinancement : 332 152,99

CA INVESTISSEMENT 2025 - MAIRIE

DEPENSES	Budgeté + DM	Réalisé	RECETTES	Budgeté + DM	Réalisé
Déficit	266 557,49	266 557,49	Résultat 2024	257 110,28	257 110,28
Remb. Capital	190 000,00	187 320,40	Virement SF 2025	204 750,00	
Restes à réaliser	89 386,96	89 224,87	Restes à réaliser	155 266,82	86 700,00
Ecl pub les Bruyères	8 000,00	-	Taxe aménagement	5 000,00	2 406,57
Ecl demain	7 000,00	-	FCTVA	75 000,00	86 275,52
mâts ecl pub	15 500,00	-	Amortiss.	92 000,00	91 770,80
classe	10 000,00	10 608,60	subv cd classe	2 500,00	2 286,00
Ecole numérique	3 888,00	3 888,00	subv DETR TBI	1 620,00	1 620,00
terrain caserne	85 000,00	80 419,26			
voirie terrain	40 000,00		Subvt DETR Chemin RD 44	-	19 933,20
terrain divers (Tronc)	1 000,00	-			
			Subv CD Bournazel	25 000,00	27 158,00
route du cimetière	28 000,00	27 336,00			
Main courante foot	3 000,00	5 679,96			
Portes gymnase	15 000,00	16 824,00	Subv CD gymnase	3 000,00	4 206,00
			Subv DETR gymnase	4 000,00	-
Rénov Sdb logement	2 400,00	2 393,80			
porte syndicat initiative					
Trottoirs Brégeade et Puy Pinson	76 000,00	88 524,96			
Divers	62 514,65	18 904,45			
Service technique	10 000,00	4 161,09			
sécurité routière (av gare)	10 000,00				
toilettes place horloge					
Arboretum	5 000,00				
Cimetière	15 000,00		Subv DETR cimetière	4 000,00	
frais personnel travaux en régie	6 000,00	2 752,82	emprunt	120 000,00	120 000,00
TOTAL	949 247,10	804 595,70	TOTAL	949 247,10	699 466,37
				Déficit :	105 129,33
				Total	804 595,70

RESTES A REALISER

Dépenses :	
2024-204182-513éclairage public La Brégeade	10 155,60
2024-2111-518-Terrain Peyraud	6 500,00
2025-204182-544-Eclairage public Les bruyères	8 000,00
2025-204182-531-Eclairons Demain	7 415,13
2025-204182-531-Mats éclairage public	-
2025-2152-517-Voierie Caserne Pompiers	28 305,00
2025-2158-540-Sécurité routière Route de la Gare	10 000,00
2025-2158-541-Arborétum	5 000,00
2025-2158-542-Travaux Cimetière	12 586,80
	87 962,53

Recettes :	
2024-1321-497-DETR Vestiaires Foot	50 219,32
2024-1328-512-UBVT AGGLO Lac Bournazel	18 347,50
2025-1321-542-DETR Travaux Cimetière	3 836,70
	72 403,52

Besoin de financement : - 120 688,34

Adopté à l'unanimité (15/15).

4) Vote du compte administratif –ALSH :

Lecture des comptes par Georges MAZEAUD, constat est fait que c'est la première fois qu'il y a un déficit.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget+DM	Réalisé	RECETTES	Budget+DM	Réalisé
011 Charges à caractère général	64 702,82	64 701,30	70 Produits de service, du domaine, de la vente	64 500,00	55 865,87
012 Charges de personnel	18 500,00	17 458,66	74 Dotations et participations	15 000,00	164,17
65 Charges de gestion courante	500,00	17,00	75 Autres produits de gestion courante	500,00	13 885,00
67 Charges exceptionnelles	500,00	-	Résultat 2024 reporté	4 202,82	4 202,82
TOTAL	84 202,82	82 176,96	TOTAL	-	74 117,86
				Déficit :	8 059,10
					82 176,96

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget+DM	Réalisé	RECETTES	Budget+DM	Réalisé
21 Immobilisations corporelles	9 985,49	1 756,08	Résultat 2024 reporté	9 985,49	9 985,49
TOTAL	9 985,49	1 756,08	TOTAL	9 985,49	9 985,49
	Excédent	8 229,41			
		9 985,49			

Adopté à l'unanimité (15/15).

5) Vote du compte administratif – lotissement les grillons :

Lecture des comptes par Georges MAZEAUD

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Bugeté	Réalisé	RECETTES	Bugeté	Réalisé
Charges à caractère général	-	-	7015 Vente de terrains aménagés	98 392,86	-
6045 Achats d'études et prest. Services	-	-	71355 Variation des stocks de terrains aménagés	292 995,57	292 346,01
605 Achats matériel, équip. et travaux	-	-	043 - 796 transfert frais accessoires	5 000,00	4 350,44
TOTAL	0	0	Report excédent	2 667,74	2 667,74
Charges de gestion courante					
65822 Versement au budget principal					
65888 Autres charges de gestion courante	10,00	-			
TOTAL	10,00	-			
Charges financières					
66111 Intérêts réglés à l'échéance	5 000,00	4 350,44			
TOTAL	5 000,00	4 350,44			
043- 608 transf frais accessoires	5 000,00	4 350,44			
042- 71355 annulation stock initial	287 995,57	287 995,57			
042 - 71355 Variation stock terrains aménagés	101 050,60				
TOTAL	399 056,17	296 696,45	TOTAL	399 056,17	299 364,19
	Excédent :	2 667,74			
	Total	299 364,19			

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Bugeté	Réalisé	RECETTES	Bugeté	Réalisé
3555 Variation des stocks de terrains aménagés	292 995,57	292 346,01			
1641 Emprunt (remboursement capital)	27 205,88	27 205,88	040 - 3555 variation stocks terrains aménagés	101 050,60	
001-Déficit	124 760,27	124 760,27	040- 3555 annulation stock initial	287 995,57	287 995,57
			168741 participation - commune	55 915,55	
TOTAL	444 961,72	444 312,16	TOTAL	444 961,72	287 995,57
				Déficit	156 316,59
				Total	444 312,16

Adopté à l'unanimité (15/15).

6) Affectation du résultat :

Vu les instructions budgétaires et comptables M14 et M57
Le Conseil Municipal décide l'affectation du résultat comme suit :

- **Fonctionnement** : Excédent de l'exercice 2025 : **239 135,01€**

- **Investissement** Déficit de l'exercice 2025 : **105 129,33€**

- **Restes à réaliser** (RAR) Investissement 2025 :

Dépenses : 87 962,53€ Recettes : 72 403,52€ Solde : -15 559,01€

Besoin de financement : 120 688,34€

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

Besoin de **financement 120 688,34€**

Affectation en réserves R1068 en **investissement 239 135,01€**

Adopté à l'unanimité (16/16).

7) Point sur les loyers :

Les loyers sont révisables annuellement, sur la base des indices en vigueur de l'INSEE.

Le nouveau loyer de l'ÉLOT est fixé annuellement à **8500,91€ HT** et 850,09€ TTC mensuel.

Adopté à l'unanimité (16/16).

Le nouveau loyer de La GUINGUETTE est fixé annuellement à **7 067,10€** et 588,92€ mensuel

Adopté à l'unanimité (16/16).

Le nouveau loyer du logement Ancienne Perception est fixé à **480 €** mensuel

Adopté à l'unanimité (16/16).

Le nouveau loyer du logement Impasse Pissevache est fixé à **302,62 €** mensuel

Adopté à l'unanimité (16/16).

8) Versement d'un acompte d'une subvention vers le budget ALSH :

Considérant que cette avance lui permettra de fonctionner pendant les trois premiers mois de l'année civile, la commune décide d'attribuer à l'ALSH Ribambelle une avance de 15 000€ pour 2026.

Adopté à l'unanimité (16/16).

9) Point sur la refacturation des panneaux dans le cadre du jumelage :

La commune de Seilhac ayant fait la commande de panneaux, le tableau ci-dessous reprends le cout par commune qu'il conviendra de facturer :

2025			
COMMUNE	COMMANDE	MONTANT TTC	TOTAL TTC
CHANTEIX	1 PANNEAU	171	171
SAINT SALVADOUR	3 PANNEAUX	513	523,26
	3 BRIDES	10,26	
LAGRAULIERE	1 PANNEAU	171	171
PIERREFITTE	1 PANNEAU	171	225,96
	1 SUPPORT	51,54	
	1 BRIDE	3,42	
SAINT JAL	2 PANNEAUX	342	342
SAINT CLEMENT	1 PANNEAU	171	171
SEILHAC	4 PANNEAUX	684	697,68
	4 BRIDES	13,68	
			2 301,90
2026 (complément commande)			
COMMUNE	COMMANDE	MONTANT TTC	TOTAL TTC
BEAUMONT	1 PANNEAU	171	171
CHAMBOULIVE	1 PANNEAU	171	171
SAINT CLEMENT	1 PANNEAU	171	171
			513

Adopté à l'unanimité (16/16).

10) Demande de subvention Ecole Numérique Rurale :

- Plan de financement :
- ETAT 50% (DETR) 1362,50€
 - AUTOFINANCEMENT 1362,50€
 - TOTAL H.T **2 725€**

Adopté à l'unanimité (16/16).

11) Demande de subvention DETR ECLAIRAGE STADE DE FOOTBALL :

Le plan de financement est le suivant :

- Etat (DETR) 30%:	10 941,30€
- FAFA	7 500,00€
- Autofinancement	18 029,70€
- TOTAL :	36 471€ HT

Adopté à l'unanimité (16/16).

12) Construction du nouveau centre d'incendie et de secours de Seilhac. Délégation de la maîtrise d'ouvrage à la communauté d'agglomération :

Convention mandatant officiellement la communauté d'agglomération pour qu'elle assure la maîtrise d'ouvrage à la place de la commune.

La convention de délégation est **Adoptée à l'unanimité (16/16).**

A l'issue du vote M Charles ORLIANGES interroge sur l'avancement du dossier. M Jean-Michel LEYRIS informe que lors des travaux de voirie, l'entreprise a découvert une conduite d'eau qui traverse le terrain (conduite non répertoriée), que le permis de construire n'a toujours pas été déposé par le bureau d'étude Colibri. Initialement la caserne était prévue derrière la gendarmerie. Une réunion est prévue lundi 16/02 après-midi au Syndicat des eaux (SPFV) à Naves avec les communes, l'agglomération, le SDIS, le cabinet Colibri pour étudier le problème de la conduite d'eau.

13) Adhésion Corrèze Ingénierie :

COTISATION 2026 - Relevé détaillé

Nombre d'habitants *	Forfait fixe en €HT	Montant total en €
1805	0,60 €	1083,00 €
	Montant €HT	1083,00 €
	TVA (20 %)	216,60 €
	Montant €TTC	1299,60 €

* Sur la base INSEE : population municipale en vigueur au 1^{er} janvier 2026

Condition de résiliation : prendre une délibération d'arrêt d'adhésion avant le 1^{er} septembre de l'année en cours pour une prise d'effet l'année n+1

Adopté à l'unanimité (16/16).

14) Motion de recours contre l'accord UE-MERCOSUR :

M Patrick SAGE explique que la motion a été déposée par le président du Conseil Départemental de la Corrèze M COSTE.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CORREZE
COMMISSION PERMANENTE DU 30 JANVIER 2026



MOTION

*Soutien au recours contre l'accord UE-MERCOSUR
et demande de transmission devant la Cour de Justice de l'Union
Européenne*

La motion proposée est **votée à l'unanimité (16/16)**.

15) Questions diverses :

Pas de questions

Prochain conseil municipal le 26/02/2026.

Clôture du conseil municipal à 20h30.